

BROCHURE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
Gym

Comité
Départemental
Hauts-de-Seine

SAISON
2025 - 2026



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES HAUTS DE SEINE



MINISTÈRE
DES SPORTS

CRÉDIT PHOTO : VINCENT MATEUS

SOMMAIRE

Sommaire	2
Commission technique départementale.....	3
Modifications pour la saison 2025-2026	4
Fédérale A – Trophée Régional 1 et 2 - 2025-2026	5
Fédérale B – Trophée Inter Départemental - 2025-2026	7
Commission compétition	9
Dates limites d'engagement.....	12
Dates des compétitions départementales	13
Regroupements du comité départemental des Hauts de Seine	14
Commission jugement	16
Dates formation juge Niveau 1	17
Compte Instagram du CD92	18

COMMISSION TECHNIQUE GAF

Fonction	Nom et Prénom	Téléphone	Mail
Responsable Technique	Clotilde MAKOWSKI	06.99.65.73.76	clotilde.makowski@gmail.com
Responsable Administratif	Morgane JOB	06.79.39.41.57	morgane.resptech.egr@gmail.com
Responsable Jugement	Bénédicte CHAUME	06.71.91.54.08	benedicte.chaume@gmail.com
Responsable Compétition	Philippe PORCHE	06.62.11.51.29	Ph78porche@gmail.com
Responsable Regroupement & Secteur JEUNESSE	Valentin FURET Philippe PORCHE	06.26.31.28.82 06.62.11.51.29	valentin.furet@gmail.com Ph78porche@gmail.com
Membre de la commission	Camille HERPIN Elisabeth ANDREO		

RAPPEL DES RÉCENTES MODIFICATIONS

PERFORMANCE RÉGIONALE INDIVIDUELLE

Modification des catégories d'âge en individuelle : 10-11, 12-13, 14, 15, 16, 17, 18-20 et 21 ans et plus

TROPHÉE INTER DÉPARTEMENTAL

Afin de dynamiser le programme Fédéral B, le comité régional propose le Trophée Inter Départemental (voir Brochure Régionale). Ce programme s'adresse aux catégories 9-11 ans, 10-13 ans, 10-15 ans et 10 ans et plus.

Le programme Fédéral B proposé par la fédération reste en vigueur pour les catégories 7, 7-8, 7-9 et 8-10 ans.

RAPPEL

Pour les Performances : la date de délivrance de certificat médical doit être impérativement renseignée sur la licence, à la date maximum du 30/09/2025.

DOUBLE ENGAGEMENT

Engagements communs Fédéral A et Trophée Régional 1 au niveau départemental (sur événement Dép1) – **En catégorie Fédéral A sur ENGAGYM**

Les clubs qui souhaitent s'engager uniquement sur la filière TR1, doivent procéder à l'engagement de leurs équipes sur le Dep2

Les deux engagements doivent être réalisés aux mêmes dates limites fixées par les départements

A l'issu du départemental 1, les équipes seront orientées selon la filière choisie à l'engagement

ENGAJUGE

Pour engager vos juges, vous devez obligatoirement passer par la plateforme FFGYM

Un tutoriel explicatif sera systématiquement mis dans les dossiers clubs, afin d'expliquer la procédure et démarche à ne pas manquer

Si à la date de forclusion des engagements des juges, vous n'avez pas le/les noms des juges qui officieront pour votre association, merci de renseigner malgré tout l'onglet « Prévisionnel ».

Attention : seuls les juges recyclés courant septembre à Décembre 2024, pourront officier sur la saison et le cycle

Fédéral A – TROPHÉE RÉGIONAL 1 ET 2 - 2025/2026

SAUT	Trophée Régional 1 1.25 m		Trophée Régional 2 1.25 m		Trophée Régional 2 7 à 9 ans 1.15 m	
	Trampo-Tremp	Tremplin	Trampo-Tremp	Tremplin	Trampo-Tremp	Tremplin
Saut avec pose de pied sur la table de saut puis saut vertical	8.00	10.00	5.50	6.00	5.50	Non autorisé
Renversement avant avec ½ tour (180°) dans le 1 ^{er} envol	9.00	11.00	6.50	7.00	Non autorisé	
Renversement avant (Lune)	10.00	12.00	7.00	7.50	7.00	Non autorisé
Renversement avec ½ tour dans le 1 ^{er} envol et ½ tour dans le 2 ^{ème} envol. Pétrick	10.00	12.00	7.00	7.50	Non autorisé	

BARRES	Spécificités Catégorie 7 à 9 ans	Valeurs de difficultés Identiques au Programme Fédéral A 1.00 point et 2.00 points	Exigences de Groupe Identiques au Programme Fédéral A	Bonifications Identiques au programme Fédéral A Accordées sans chute
Trophée Régional 1		6 éléments Plafonné à 10.50 points		
Trophée Régional 2	Interdiction de passer de BI à BS Possibilité de mouvement en 2 parties : Une partie BI et une partie BS Pour la partie BS l'entraîneur peut placer la gymnaste en suspension ou en appui	6 éléments Plafonné à 7.50 points	• 1 élément du groupe « entrées » • 1 élément du groupe « Suspensions » • 1 élément du groupe « Appuis » • 1 élément du groupe « Sorties » • 2 éléments au choix dans la grille Fédéral A -1.00 point pour exigence de groupe non tentée. (Y compris pour les éléments au choix)	• Bascule BS uniquement dans le mouvement • Tour d'appui AR libre à l'horizontal • Bascule fixe

POUTRE	<i>Valeurs de difficultés Identiques au Programme Fédéral A 1.00 point et 2.00 points</i>	<i>Exigences de Groupe Identiques au Programme Fédéral A</i>	<i>Bonifications Identiques au programme Fédéral A Accordées sans chute</i>
Trophée Régional 1	6 éléments Plafonné à 10.50 points	• 1 élément du groupe « Entrées » • 1 élément du groupe « Tours » • 1 élément du groupe « Sauts » • 1 élément du groupe « Eléments acrobatiques en arrière » • 1 élément du groupe « Eléments acrobatiques en avant/Latéral » • 1 élément du groupe « Sorties » -1.00 point pour exigence de groupe non tentée.	• Pivot • Saut changement de jambe écart à 180° • Souplesse avant • Flic-Flac jambes décalées
Trophée Régional 2	6 éléments Plafonné à 7.50 points		

SOL	<i>Valeurs de difficultés Identiques au Programme Fédéral A 1.00 point et 2.00 points</i>	<i>Exigences de Groupe Identiques au Programme Fédéral A</i>	<i>Bonifications Identiques au programme Fédéral A Accordées sans chute</i>
Trophée Régional 1	6 éléments Plafonné à 10.50 points	• 1 élément du groupe « Eléments acrobatiques en avant/Latéral » • 1 élément du groupe « Eléments acrobatiques en arrière » • 2 éléments gymniques au choix • 2 éléments au choix dans la grille Fédéral A -1.00 point pour exigence de groupe non tentée. (Y compris pour les éléments au choix)	• ATR valse, jambes tendues et serrées • Flic Flac jambes serrées avec rebond de la rondade • Salto arrière groupé ou tendu
Trophée Régional 2	6 éléments Plafonné à 7.50 points		

PROGRAMME TROPHÉE INTER DÉPARTEMENTAL - 2025/2026

Ce programme remplace le programme Fédéral B

Uniquement pour les catégories : 9/11 ans – 10/13 ans – 10/15 ans et 10 ans en plus

	Trophée Interdépartemental 1.25 m	
	Trampo-Tremp	Tremplin
Saut avec pose des mains, puis des pieds sur la table de saut puis saut vertical	5.50	5.50
Renversement avant avec ½ tour (180°) dans le 1 ^{er} envol	6.50	6.50
Renversement avant (Lune)	6.50	6.50

	Spécificités	Éléments identiques au Programme Fédéral A + certains éléments de la grille Fédéral B (Voir ci-dessous) Valeur unique 1.00 point	Exigences de Groupe identiques au programme Fédéral A	Bonifications accordées sans chute
		6 éléments Note de Départ plafonnée à 6.50 points Éléments de la grille fédéral B : - sauter bras tendus pour arriver à l'appui facial sur BI (Groupe entrée) - rotation avant descente contrôlée sous toutes ses formes jusqu'à la suspension (Groupe suspension) - de la suspension, demi-tour ou tour, nombre libre de changement de prise (Groupe suspension)	4 exigences au choix sur les 6 du programme fédéral A La pénalité de -1.00 point pour exigence de groupe non tentée, <u>n'est pas</u> appliquée dans ce programme	- Oscillation engagée 1 ou 2 jambes tendues, aussi en entrée (comptabilisé 1 seule fois) - Pose de pieds De l'appui facial BI, prise d'élan pose de pieds ambes fléchies serrées ou tendues ou écartées et attraper BS - Culbute Renversement arrière du balancé

	Temps : 50 sec max	6 éléments Note de Départ plafonnée à 6.50 points Eléments de la grille fédéral B : - Saut vertical en transversal, aussi en progression avant (Groupe saut) - Fente avant, renversement en avant jusqu'à la pose des mains, jambe arrière au moins à l'horizontal avec ou sans poussée de la jambe d'appui (Groupe avant) - Sortie en bout de poutre par impulsion des 2 pieds, saut vertical et réception à la station debout (Groupe sortie)	4 exigences au choix sur les 6 du programme fédéral A <i>La pénalité de -1.00 point pour exigence de groupe non tentée, n'est pas appliquée dans ce programme</i>	- $\frac{1}{2}$ pivot, position de la jambe libre au choix (aussi accroupi) - Roue sous toutes ses formes - Saut groupé genoux à l'horizontal
	Mouvement sur $\frac{1}{2}$ praticable (non dynamique) OU sur bandes de praticable 12x2 (Non dynamique) Mouvement en musique : max 50 sec Quadruple plateau : Mouvement sans musique	6 éléments Note de Départ plafonnée à 6.50 points Eléments de la grille fédéral B : - Roulade arrière sous toutes ses formes, départ et retour à l'appui pédestre (Groupe arrière) - ATR marqué (Passage à la verticale) sous toutes ses formes, retour en fente (Groupe avant) - Saut vertical aussi avec $\frac{1}{2}$ tour (Groupe saut)	4 exigences au choix sur les 6 du programme fédéral A <i>La pénalité de -1.00 point pour exigence de groupe non tentée, <u>n'est pas</u> appliquée dans ce programme</i>	- ATR $\frac{1}{2}$ valse jambes tendues serrées retour en fente - Saut de mains 2 pieds avec rebond - Saut écart antéro postérieur écart à 180°

COMMISSION COMPÉTITION

Responsable Compétition/informatique : Philippe PORCHE et Valentin FURET

Membres : Clotilde MAKOWSKI, Morgane JOB, Elisabeth ANDREO, Bénédicte CHAUME et Camille HERPIN

Rôle de la commission

- Faire appliquer les réglementations compétitives.
- Organisation technique des compétitions départementales.
 - Etablissement des organigrammes.
- Assistance auprès des clubs organisateurs le jour de la compétition.
 - Organisation des regroupements

Réglementation

Engagement

Pour toutes les divisions équipes et individuelles, voir tableau des compétitions. Engagement par internet sur le site fédéral.
Les engagements sont dûs après la clôture des engagements.

Tarifs des engagements

- o Individuelles : 11€
- o Equipes : 20€

PAIEMENTS DES ENGAGEMENTS

Le paiement des engagements doit être fait dès la date limite d'engagement passée. Il doit être adressé au CD92 pour les compétitions départementales. S'il s'agit d'une compétition interdépartementale ou régionale, alors le paiement des engagements doit être adressé au comité régional d'île de France.

Les paiements doivent absolument être effectués par virement. Pour faciliter le travail administratif des bénévoles du CD92, nous vous demanderons d'être rigoureux sur les intitulés des virements : « section » / « référence »

Exemple : GAF / 136405-28052022-11092.215

Avec ces informations, nous aurons connaissance de la date de la compétition, du club et de la section en question. Nous vous rappelons qu'un reçu est automatiquement édité pour chaque événement et disponible sur EngaGym puis sur « imprimer le bordereau d'engagement ».

**Il faut donc un paiement par compétition.
LES CHEQUES NE SONT PLUS ACCEPTÉS.**

Forfaits

Les forfaits doivent être déclarés dans EngaGym. Jusqu'à 10 jours avant la compétition, il n'est pas nécessaire de présenter le certificat médical. Dans les 10 jours, le certificat doit être présenté. Une amende sera imputée au club si le certificat médical n'est pas présenté ou si le forfait n'est pas déclaré : se référer à la brochure Technique Fédérale 2024-2025.

Juge

L'absence ou le retard non justifié du juge entraînera une amende de 100€ à régler sur place. Si l'amende n'est pas acquittée, l'équipe ou l'individuelle ne participera pas à la compétition.

ATTENTION : En cas de désengagement d'une équipe dans les 10 jours avant la compétition, le juge devra obligatoirement être présent pour la compétition.

Composition des équipes

Les engagements se font sur EngaGym en cliquant sur l'événement concerné.

Matériels

Les clubs organisateurs doivent dans la mesure du possible respecter les normes officielles. En cas de problèmes, contacter le président technique. Pour rappel, un praticable est mis à la disposition des clubs du 92 pour l'organisation des compétitions départementales.

Musique

La gestion des musiques se fait sur DJGym.

Cependant, il est vivement conseillé d'apporter le jour de la compétition (Indiv' et Equipe) une clé USB avec vos musiques.

Licence

Toute gymnaste engagée pour une compétition ou sur une action départementale doit être obligatoirement LICENCIÉE le jour de son engagement.

Dans le cas contraire, la gymnaste ne pourra pas participer aux diverses actions départementales.

ATTENTION : Des vérifications de licences auront lieu sur toutes les compétitions départementales. Nous vous conseillons de faire des impressions écran sur smartphone et de les trier par équipes. Cela nous permettra de gagner beaucoup de temps.

Tenue des entraîneurs et des gymnastes

Se référer à la brochure générale de la FFG : les pénalisations seront appliquées.

Pour les entraîneurs :

- Survêtement complet ou pantalon de survêtement et tee-shirt/polo de sport
- Débardeurs, pantacourt ou short non autorisés

La tenue des entraîneurs en compétition doit être conforme à la réglementation.

Une tenue incorrecte sera systématiquement pénalisée de 0.30 (sur le total de chaque Individuelle ou de l'équipe)

Pour les gymnastes :

- Lors du palmarès, les gymnastes doivent se présenter en tenue de compétition
- La tenue des gymnastes en compétition doit être conforme à la réglementation.

Dates Limites d'engagement

Les engagements en compétitions doivent être faits par Internet – Via l'événement.

Une date limite est fixée par la Région. Au-delà de cette date, il ne sera plus possible de s'engager. A l'engagement, les gymnastes doivent être licenciés. Impossibilité de s'engager sans être licencié.

Date limite engagements Equipes Performance – Fédéral A et Trophée Régional 1 et 2

1^{er} DÉCEMBRE 2025

Date limite engagements Individuelles

17 Novembre 2025

Date limite engagements Equipes Fédéral B

9 FÉVRIER 2026

PAIEMENT DES ENGAGEMENTS

- Individuelles : 11€
- Equipes : 20€

Le paiement des engagements doit absolument se faire par virement bancaire avant la compétition, sur **le compte du Comité Départemental.**

DATES DES COMPÉTITIONS DÉPARTEMENTALES

Compétition 1 : 14 Décembre 2025 : Individuelles Nationale / Performance / Fed A

Compétition 2 : 17/18 Janvier 2026 : Équipe Fed A TR1-2 département 1

Compétition 3 : 31-1er Février 2026 : Équipe perf, Fed A TR1-2 département 2

Compétition 4 : 4-5 Avril 2026 : Fed B / Fed B Poussines

Compétition 5 : 16-17 Mai 2026 : Finale départementale

Le comité départemental est toujours à la recherche de clubs organisateurs pour certaines compétitions. Si vous êtes intéressé par l'organisation d'une compétition, n'hésitez pas à envoyer un mail : valentin.furet@gmail.com

Regroupements du Comité Départemental des Hauts de Seine

REGROUPEMENT POUSSINES

OBJECTIFS :

- Dynamiser davantage le secteur jeunesse et créer une cohésion au sein du département.
- Établir un lien étroit et de confiance entre les entraîneurs de clubs
- Donner la possibilité aux jeunes gymnastes de se perfectionner, avec des regroupements plus réguliers
- Tester les gymnastes afin d'accéder au niveau Argent

Il s'agit d'un dimanche de stage réservé aux gymnastes (licenciées dans le 92), nées entre 2017 et 2019. Tous les clubs sont les bienvenus et le Comité compte sur l'aide de tous les entraîneurs afin de pouvoir organiser un stage de qualité.

Dates et lieux :

Dimanche 12 Octobre 2025 de 9h45 à 15h00 à Suresnes (à confirmer)

REGROUPEMENT PERFORMANCES

OBJECTIFS :

- Proposer un entraînement en commun entre les clubs du 92 à destination des gymnastes de niveau Fédéral A et plus
- Augmenter le niveau des gymnastes du secteur Performance
- Créer une cohésion entre les gymnastes du 92 dans ce niveau de pratique

Date et lieu :

Dimanche 23 Novembre 2025 de 9h45 à 15h00 à Suresnes (à confirmer)

Ces regroupements sont gratuits. Si vous êtes intéressés par ces regroupements, merci de bien vouloir envoyer un mail à valentin.furet@gmail.com pour vous inscrire. Un document complet concernant les regroupements et journées à thème sera transmis au club dans le courant du mois de septembre.

COMMISSION JUGEMENT

Responsable des juges : Bénédicte CHAUME

En collaboration avec la commission régionale de la formation, cette commission a pour rôle de :

- Réaliser la formation et examen des juges Niveau 1 ;
- Collaborer avec la Région pour les formations et les examens Niveau 2 et 3 ;
- Constituer et former le jury aux différentes compétitions départementales (individuelles et équipes) ;
- Gérer et contrôler les livrets de juges.

Que peut-on juger jusqu'en Région Ile de France en fonction de son niveau ?

	Fédéral A et B		Performance Code FFG		Performance Code FIG Aménagé	
	Jury D	Jury E	Jury D	Jury E	Jury D	Jury E
N1	X	X				
N2	X	X	X	X		X
N3	X	X	X	X	X	X
N4	X	X	X	X	X	X

ATTENTION : Pour connaître les prérogatives des juges au Niveau National, se référer à la brochure technique GAF.

En engageant une équipe ou des individuelles dans une filière, le club doit s'assurer qu'il pourra répondre au niveau de juge demandé. Il incombe donc aux clubs de prévoir un plan de formation de ses juges en fonction de ses intentions compétitives, et de planifier la répartition de ses juges pour la saison.

L'accès à la formation des juges GAF est possible dès l'âge de 14 ans. Elle s'adresse aux personnes nées en 2011 et avant licenciées dans un club FFGym pour la saison en cours.

DATES FORMATION DES JUGES NIVEAU 1

DATES ET HORAIRES	LIEUX
Dimanche 12 octobre : 9h30 à 18h00*	Salle « bleue » de la maison des sports à Clamart
Dimanche 9 novembre : 9h30 à 18h30*	Salle « Jacky Vauclair », rue de Trosy, au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville de Clamart
Dimanche 16 novembre : 9h30 à 18h00	Salle « bleue » de la maison des sports à Clamart
Dimanche 30 novembre : 9h30 à 18h00 examen	Salle « bleue » de la maison des sports à Clamart

*Il est préférable de prévoir son déjeuner, car il y a peu de commerces ouverts le dimanche à proximité des lieux de formations.

Lors de ces jours de formation, chaque juge devra se présenter avec :

- Son attestation de licence de l'année en cours ;
- La brochure des programmes à jour ;

**L'INSCRIPTION A LA FORMATION DE JUGE SE FAIT DÉSORMAIS AU NIVEAU RÉGIONAL
LE PAIEMENT SE FAIT AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL**

Remplir le formulaire d'inscription suivant pour la formation de juge N1 :
https://www.crif-ffgym.com/INSCRIPTION-FORMATION-JUGES_a4477.html

COÛT DE LA FORMATION : 55€



ffgym.cd92

S'abonner

publications

abonnés

abonnements



GAF



GAM



GR



TRAMPO



GAC



TEAM GYM



ÉVOLUGYM

PUBLICATIONS

IDENTIFIÉ(E)

Nouveau : N'OUBLIEZ PAS DE SUIVRE LE NOUVEAU COMPTE INSTAGRAM DU DÉPARTEMENT !!

Le comité départemental se fera le relai de la vie de votre club.